

Accueil de M. Julien Denormandie, Secrétaire d'État auprès du Ministre de la Cohésion des territoires par le Président de l'AVICCA au TRIP d'automne 2017

- Patrick CHAIZE, Président de l'AVICCA



Monsieur le Ministre, cher Julien Denormandie

Mesdames et Messieurs les élu(e)s, représentants de structures, chers collègues,

Vous tous qui travaillez à inscrire la France dans la société du Gigabit, qui fixe à 2025 une généralisation du FttH en Europe,

Monsieur le Ministre, lors de votre intervention au Congrès des Maires, vous avez rappelé la nécessité absolue d'accélérer les déploiements fixes et mobiles, et vous avez clairement donné la couleur en disant : « nous n'y arriverons pas si nous ne nous faisons pas un peu mal ». Si je vous ai bien entendu et compris, ça va donc faire mal à tout le monde :

- faire mal aux opérateurs qui vont devoir investir à un rythme bien plus soutenu qu'aujourd'hui ;
- faire mal à l'État, qui devrait donc pour la première fois de son histoire aborder la question du renouvellement des licences autrement que sous l'angle purement financier, et peut-être ainsi mettre sur pied le Plan France Mobile tant attendu ;
- faire mal aux collectivités, qui vont devoir faciliter les déploiements mobiles tout en accélérant les déploiements sur le fixe.

Côté collectivités, avoir mal en intervenant sur le secteur des télécoms, on connaît, hélas, et depuis très longtemps. D'ailleurs, pas plus tard que cet été, nous avons encaissé une des attaques parmi les plus violentes depuis la conquête de nos droits à intervenir dans le secteur en tant qu'opérateurs. Mais il y a bien d'autres sujets qui font toujours mal :

- l'adressage,
- les déploiements en aérien,
- l'accès au GC d'Orange,
- l'accès aux fréquences pour enfin déployer le THD radio,
- l'architecture et l'accès aux services concurrentiels pour nos entreprises et nos administrations,
- l'activation des réseaux
- la mutualisation des investissements,
- la préemption des zones de déploiement public,
- les financements,
- la complétude en zone AMII et les demandes de subventionnement des réseaux privés...

La liste est longue. Et même le mobile n'y échappe pas, par exemple avec la définition des zones blanches qui est désormais datée et contribue à l'exacerbation des mécontentements des Français.

Si nous pouvions soulager ces maux, nous pourrions consacrer toutes nos énergies à atteindre vos objectifs d'accélération qui sont aussi, soyez-en convaincu, les nôtres.

Pour autant, n'oublions pas que cette accélération est déjà sensible : on observe ainsi régulièrement une tension sur les recrutements et sur la disponibilité des câbles optiques, ce qui cause certes de réelles difficultés mais révèle également d'excellents indicateurs de réussite du projet. Cette accélération est due à la maturation du Plan France Très Haut Débit et de tous les acteurs qui s'inscrivent dans son cadre. Même si c'est toujours trop long, les effets bénéfiques se font sentir :

- des déploiements en forte hausse, les RIP ayant construit plus du double de prises que SFR/Altice au premier semestre 2017,
- des projets de moins en moins coûteux en argent public, même si les subventions restent indispensables pour les lignes et raccordements longs
- l'écosystème des RIP qui se développe,
- la complétude des communes en zone RIP bien supérieure à celles de la zone AMII ou de la zone très dense,
- la venue effective de Bouygues Telecom et très prochainement d'Iliad sur les RIP, et le développement d'opérateurs alternatifs grand public et professionnel...

Peut-être est-ce d'ailleurs parce que le Plan France Très Haut Débit fonctionne trop bien que certains visent - ou visaient ? - à le faire tomber. On ne peut pas modifier les règles unilatéralement.

J'évoquais au début de l'été qu'un *big bang* du très haut débit aurait toutes les chances de se transformer en *big crunch*. En regardant récemment les cours de la bourse de certaines valeurs,

je ne croyais pas si bien dire... Certains s'attendaient à Austerlitz, il faudrait éviter que ce soit Waterloo, nous aurions tous à y perdre.

Certes, le Plan France Très Haut Débit, aussi bénéfique soit-il, n'est pas exempt de critiques et nous avons identifié plusieurs pistes d'amélioration au travers de nos 43 propositions à votre Gouvernement, cher Julien. La crispation de cet été ne doit pas être vue que sous un angle négatif ; elle a mis en exergue certaines fragilités du dispositif national que je propose de corriger au travers de ma proposition de loi.

Ces deux contributions concrètes aux objectifs du Gouvernement et du Président de la République devraient nous permettent de mieux répondre à cette indispensable accélération.

Nous avons également pu craindre que deux des lignes rouges que nous avons clairement fixées soient franchies : pas de déploiements en zone RIP sans demande ni accord expresse des collectivités concernées, et pas de subventions des déploiements privés. Je dois vous dire Monsieur le Ministre que vous n'avez cessé de tenir des propos rassurants à cet égard, en déclarant refuser de « rouvrir la boîte de Pandore ». Je vous en suis sincèrement reconnaissant et je m'attends donc à de très prochaines déclarations du Président de la République dans la droite ligne des vôtres.

S'il n'est plus question côté fixe de rouvrir la boîte de Pandore, poursuivre côté mobile les dispositifs précédents de couverture des zones dites blanches revient à tenter de remplir le tonneau des Danaïdes.

Les presque 4 000 sites mobiles construits ou en cours de construction par les collectivités locales n'ont pas suffi ne serait-ce qu'à endiguer l'insatisfaction croissante de la population. À cet égard, le dispositif France Mobile de remontée des problèmes de couverture fonctionne particulièrement bien, et traduit le décalage entre les cartes de couverture et le ressenti local ; en revanche, s'agissant des solutions proposées, elles sont en décalage complet avec les attentes des élus mais aussi de nos concitoyens.

Or, nous avons, je ne cesse de le répéter, l'opportunité « historique » d'en finir avec ces problèmes de couverture mobile. Le Gouvernement et l'ARCEP ont en main la carte maîtresse du jeu, à savoir le renouvellement des licences dans la perspective de la 5G. C'est une arme de construction massive que vous avez dans votre jeu ; une arme à manipuler avec précaution certes, pour ne pas brader les ressources rares, d'une part, ou ne pas brider les énergies créatrices des opérateurs d'autre part.

Pour accompagner ceci, j'ai proposé dans la proposition de loi déposée de modifier la réglementation pour réévaluer à la hausse les exigences de couverture, mais aussi de faciliter les déploiements des réseaux mobiles et plafonner l'IFER.

Mais les modifications législatives et réglementaires aussi précieuses soient-elles ne constituent pas l'alpha et l'oméga de l'accélération des déploiements, ne serait-ce que parce que les formalités administratives ne peuvent expliquer à elles seules le délai moyen de 24 mois nécessaire à la construction d'un point haut. Il y a certainement des gains à trouver côté process, solutions de mutualisation et solutions techniques plus légères.

Pour conclure, je dirais effectivement que oui, Monsieur le Ministre, on va tous se faire un peu mal, comme un athlète qui va au bout de son effort pour atteindre la ligne d'arrivée. La victoire est à ce prix, mais n'est-ce pas se faire un peu mal pour faire beaucoup de bien ?

Alors, tous pour le très haut débit pour tous !



AVICCA TRIP automne 2017
© Stéphanie POLLAK